

Date : 30/10/2015
Version : 3



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Prepacked Columns MEP / HEA / PPA HyperCel™ & HyperCel STAR AX

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit** : PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX
- Numéro CE** : Mélange.
- Numéro CAS** : Sans objet.
- Numéros de référence (PN)/Code du produit** : PRC05X050PPAHCEL01, PRC08X100PPAHCEL01, PRC05X050HEAHCEL01, PRC08X100HEAHCEL01, PRC05X050MEPHCEL01, PRC08X100MEPHCEL01, PRC08X100MEPHCEL01; PRCSTARAX1ML, PRCSTARAX5ML
- Description du produit** : Colonne prépaquée de billes de cellulose en suspension dans une solution aqueuse d'isopropanol.
- Type de produit** : Mélange. Solide en suspension dans une solution vectrice.
- Autres moyens d'identification** : Mélange solide en suspension dans une solution aqueuse de 24% (v/v) de propan-2-ol et de phosphate de sodium (100mM).

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Purification de biomolécules par purification en mode mixte. (MEP/HEA/PPA).
Purification de biomolécules par chromatographie d'échange d'ions. (STAR AX).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Fournisseur** : Pall BioSeptra, Division of Pall France
48 Avenue des Genottes
F-95800 Cergy St Christophe
+33 (0)1 34 20 78 00
www.pall.com
- Contact en Europe.** : Pall Europe Limited
5 Harbourgate Business Park
Southampton Road
Portsmouth, Hants, PO6 4BQ
UK
Tel +44 (0)23 9233 8491
- Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : reach_coordinator@pall.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

- Numéro de téléphone** : CHEMTREC, U.S. : 1-800-424-9300
International: +1-703-527-3887
- Heures ouvrables** : 24 heures/jour, 7 jours/semaine
- Pays d'origine:** : France



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 2 de 16

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange solide en suspension dans une solution aqueuse de 24% (v/v) de propan-2-ol et de phosphate de sodium (100mM).

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 3, H226

Eye Irrit. 2, H319

STOT SE 3, H336

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en terme de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Généralités : Sans objet.

Prévention : P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant.

Intervention : P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Stockage : P235 - Tenir au frais.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Sans objet.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles : Sans objet.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 3 de 16

SECTION 2: Identification des dangers

dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : Sans objet.

Avertissement tactile de danger : Sans objet.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange solide en suspension dans une solution aqueuse de 24% (v/v) de propan-2-ol et de phosphate de sodium (100mM).

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
Solution vectrice : 2-Propanol	CE: 200-661-7 CAS: 67-63-0 Index: 603-117-00-0	24	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 (Effets narcotiques)	[1] [2]
Solution aqueuse de sodium de phosphate 100mM	CE: 231-449-2 CAS: 10049-21-5	76	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 (Irritation des voies respiratoires)	[1]
Agent de sorption chromatographique : Solide cellulosique Matériel :		100		
1-Propène, homopolymère	CAS: 9003-07-0	-	Non classé.	-
Homopolymère d'éthène	CAS: 9002-88-4	-	Non classé.	-

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni PTB ou tPtB, ni soumises à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[5] Substance de degré de préoccupation équivalent

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 4 de 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 20 minutes au moins. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Risques peu probables en cas d'inhalation en raison de la petite taille du produit et de la quantité de matières dangereuses présents. Retirer la personne affectée de la source d'exposition et la mettre à l'air frais. Si le patient ne se sent pas bien ou présente des symptômes, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée à grande eau. Consulter un médecin en cas d'une irritation sévère ou si d'autres symptômes se produisent.
- Ingestion** : Mode d'exposition improbable en raison de la taille et de la nature des produits. Rincez votre bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion du produit, donnez immédiatement de l'eau à boire en petites quantités. Do not induce vomiting unless instructed to do so by medical personnel. Consulter un médecin en cas d'effets indésirables sur le patient.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit :
douleur ou irritation
larmolement
rougeur
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit :
nausées ou vomissements
migraine
somnolence/fatigue
étourdissements/vertiges
évanouissement
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 5 de 16

SECTION 4: Premiers secours

Traitements spécifiques : Pas de traitement particulier.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange : Le produit ne présente aucun risque spécifique en raison de sa taille et de la quantité de matériaux inflammables présents.

Risque lié aux produits de décomposition thermique : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes de phosphore
oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Le produit présente un risque minime en raison de sa taille du produit et de la quantité de matières dangereuses présentes. Aucune mesure ne doit être prise qui impliquerait un risque aux individus n'ayant pas reçu une formation adéquate. Éviter de placer le produit à proximité de sources d'ignition comme les étincelles ou les flammes nues. Aérer afin d'éliminer les vapeurs. Manipuler le produit déversé avec les EPI requis.

Pour les secouristes : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 6 de 16

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversement accidentel : Peu probable en raison de la taille du produit et la quantité de matières dangereuses présentes. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

6.4 Référence à d'autres sections : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : Consulter la section 8 afin d'obtenir des renseignements sur l'utilisation des EPI. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne jamais inhaler les vapeurs. Conserver dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des étincelles, des flammes nues ou d'autres sources d'ignition.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer entre 2-8°C (36-46°F) pour MEP, HEA and PPA HyperCel et 2-30 °C (36 – 86 °F) pour HyperCel STAR AX. Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien aéré, à l'abri de toute exposition directe au soleil et source d'ignition. Conserver à l'écart des boissons, des aliments et des substances incompatibles (pour en savoir plus, veuillez consulter la section 10).

Directive Seveso - Seuils de déclaration (en tonnes)

Critères de danger



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 7 de 16

SECTION 7: Manipulation et stockage

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b	5000	50000
C6: Inflammable (R10)	5000	50000

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au secteur industriel : Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
2-Propanol	Ministère du travail (France, 7/2012). VLE: 980 mg/m ³ 15 minutes. VLE: 400 ppm 15 minutes.

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 8 de 16

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatique intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle : En raison de la petite taille du produit et de la quantité des matières dangereuses présentes, la contamination corporelle est peu probable. Les EPI doivent être choisis en fonction de la tâche à accomplir. Recommandé : blouse de laboratoire.

Autre protection cutanée : La contamination de la peau sur une grande échelle est peu probable en raison de la petite taille du produit et de la quantité des matières dangereuses présentes.

Protection respiratoire : En raison de la taille du produit et de la quantité de matières dangereuses présentes, la protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Remarque : les propriétés décrites ici sont basées sur la solution aqueuse vectrice.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide. [Solide en suspension dans une solution aqueuse.]
Couleur : Incolore à blanc.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX

Page 9 de 16

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Odeur	: Alcoolisée.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: Neutre (Propan-2-ol)
Point de fusion/point de congélation	: Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 80.3°C (azeotrope)
Point d'éclair	: Vase clos: 24 à 29°C
Taux d'évaporation	: >1 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique. Légèrement inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes : chaleur.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Seuil minimal: 2% (Propan-2-ol) Seuil maximal: 12.7% (Propan-2-ol)
Pression de vapeur	: 43 hPa @ 20°C (68°F) (Propan-2-ol)
Densité de vapeur	: >1 [Air = 1]
Densité relative	: <1 [Eau = 1]
Solubilité(s)	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: 425°C (Propan-2-ol)
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.
Propriétés explosives	: Non disponible.
Propriétés comburantes	: Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: Ce produit n'est pas réactif lorsqu'il est utilisé et entreposé conformément aux conditions recommandées.
10.2 Stabilité chimique	: Le produit est stable s'il est utilisé et conservé dans les conditions recommandées.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: Si le produit est utilisé et conservé en suivant les recommandations, il ne se produira aucune réaction dangereuse.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 10 de 16

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.4 Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.

10.5 Matières incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
matières oxydantes

10.6 Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions de stockage et d'utilisation recommandées, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
2-Propanol	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	12800 mg/kg 5000 mg/kg	- -

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
2-Propanol	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	100 mg	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 mg	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 mg	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	10 mg	-

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

CIRC : Aucun composant de ce produit présent à hauteur de 0,1 % ou plus n'est identifié comme probablement, éventuellement ou sûrement cancérigène pour l'homme.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
2-Propanol	Catégorie 3	Sans objet.	Effets narcotiques Irritation des voies respiratoires
Phosphate monobasique de sodium monohydrate	Catégorie 3	Sans objet.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Il n'existe aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 11 de 16

SECTION 11: Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit :
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit :
nausées ou vomissements
migraine
sommolence/fatigue
étourdissements/vertiges
évanouissement
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

- Effets potentiels immédiats** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets potentiels différés** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition prolongée

- Effets potentiels immédiats** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets potentiels différés** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels pour la santé

- Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations : Non disponible.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 12 de 16

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
2-Propanol	Aiguë CL50 1400000 à 1950000 µg/l Eau de mer Aiguë CL50 4200 mg/L Eau douce	Crustacés - Crangon crangon Poisson - Rasbora heteromorpha	48 heures 96 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'existe aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
2-Propanol	0.05	-	faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 13 de 16

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.
- Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	-	-	-	-

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** : Non disponible.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 14 de 16

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - : Sans objet.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Autres Réglementations UE

Inventaire d'Europe : Indéterminé.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie

P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b
C6: Inflammable (R10)

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 : 2-Propanol 84

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 15 de 16

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes :

- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- DMEL = dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- PTB = Persistants, Toxiques et Bioaccumulables
- CPSE = concentration prédite sans effet
- RRN = Numéro d'enregistrement REACH
- tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Flam. Liq. 3, H226 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées :	H225 H226 H315 H319 H335 H336	Liquide et vapeurs très inflammables. Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
---	--	--

Texte intégral des classifications [CLP/SGH] :	Eye Irrit. 2, H319 Flam. Liq. 2, H225 Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques) - Catégorie 3
---	---	--

F - Facilement inflammable

Xi - Irritant

Historique

Date d'édition (dd/mm/yyyy) : 30/10/2015

Date de la précédente édition : 15/05/2015

Version : 3

Section(s) révisée(s) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.



Pall Corporation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRC Columns 5x50 and 8x100 MEP, HEA and PPA HyperCel; PRC Columns 5x50 and 8x100 HyperCel STAR AX Page 16 de 16

SECTION 16: Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Pall,  et HyperCel sont des marques de commerce de Pall Corporation.

® désigne une marque déposée aux États-Unis et ™ désigne une marque déposée de droit coutumier.

©Pall Corporation, 2015